	DIRECTION DES RELATIONS HUMAINES	CIMIEZ		1 page
	NOTE D'INFORMATION	COURRIER/2011		
		Création	MàJ	Vérification
		28/04/2011		28/04/2011
	* Approbation	Diffusion	Application	
INFORMATION COMMUNICATION	Elaboration : Gisèle REMAGGI Poste 34650	28/04/2011	28/04/2011	Jusqu'au 28/05/2011

**CONCOURS EXTERNE SUR TITRES POUR LE RECRUTEMENT DE TECHNICIEN
 SUPERIEUR HOSPITALIER
 Branche : INFORMATIQUE
 LE DIRECTEUR GENERAL**

VU - la loi n° 86.33 du 9 janvier 1986 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière,

VU - le décret n° 91-868 du 5 septembre 1991 modifié portant statuts particuliers des personnels techniques de la fonction publique hospitalière,

VU - l'arrêté du 17 mars 1995 fixant la composition du jury et les modalités d'organisation du concours sur titres permettant l'accès au corps des techniciens supérieurs hospitaliers,

D E C I D E

ARTICLE 1 : Un concours externe sur titres est ouvert en vue de pourvoir 1 poste de technicien supérieur hospitalier, branche : Informatique, actuellement vacant au C.H.U. de NICE.

ARTICLE 2 : Peuvent faire acte de candidature les personnes :

- titulaires d'un diplôme sanctionnant un premier cycle d'études supérieures, d'un titre ou d'un diplôme homologués au niveau III ou d'une certification inscrite au répertoire national des certifications professionnelles délivrée dans la spécialité dans laquelle est ouverte le concours : informatique.
- titulaires d'un diplôme dont l'équivalence avec les titres ou diplômes précités, pour l'application du décret n° 91-868 précité, aura été reconnue par la commission prévue par le décret n° 2007-196 du 13 février 2007 relatif aux équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la fonction publique.

ARTICLE 3 : Le DOSSIER D'INSCRIPTION au concours peut être obtenu en téléphonant à la Direction des Relations Humaines - secteur concours : **poste 34654**.

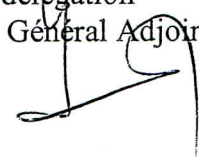
Il devra être retourné :

**au plus tard le 28 MAI 2011
 (date de clôture des inscriptions)**

**à la DIRECTION DES RELATIONS HUMAINES
 SECTEUR CONCOURS
 HOPITAL DE CIMIEZ
 4, avenue Reine VICTORIA
 06003 NICE CEDEX 1**

Le cachet de la poste faisant foi, les dossiers doivent être impérativement envoyées PAR COURRIER POSTAL.

P. Le Directeur Général
 Et par délégation
 Le Directeur Général Adjoint



Catherine GEINDRE